

NOTICE DESCRIPTIVE SOMMAIRE

Prévue par l'article 18 du décret n° 67.1166 du 22 Décembre 1967 et publié en annexe de l'arrêté du 10 Mai 1968 (J.O. du 29 Juin 1968)

NB : Le Maître de l'ouvrage se réserve la possibilité de modifier certaines prestations par d'autres équivalentes pour des raisons techniques prises en accord avec l'Architecte et le Bureau de contrôle.

NB : Le présent descriptif est établi de façon provisoire dans l'attente d'études complémentaires ou de modifications que l'architecte se réserve d'apporter.

1. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES GENERALES

1.1. Adaptation au sol

1.1.0. Fouilles

Terrassement. Evacuation des terres aux décharges, sauf celles nécessaires aux remblais périmétriques et aux mouvements de terre.

1.1.1. Fondations

Semelles filantes en béton armé en périphérie construite.

Dimensions et caractéristiques suivant rapport de sol et étude béton par Monsieur l'Ingénieur BA et le Bureau de Contrôle technique.

1.2. Murs et Structures

1.2.1. Plancher bas du rez-de-chaussée

Dalle béton armé (compris isolant thermique de type UNIMAT SOL ou équivalent en périphérie) ou plancher vide-sanitaire à hourdis isolant, suivant étude béton et rapport de sol, épaisseur suivant calculs BA,.

Réservations et pénétrations nécessaires aux réseaux d'évacuations et d'alimentations.

1.2.2. Murs de ceinture

Ossature en bois épicéa 100X50 traité CL2, recevant sur sa face extérieure un panneau de contreventement de type CTBH de 10 mm, supportant un lattelage 15X40 créant une lame d'air, un film micro perforé et recevant un bardage canexel (fibres de bois et résine compressés et laqués à chaud).

Dans les intervalles de l'ossature est incorporée une isolation de type mousse polyuréthane de 60 mm.

En face intérieure, l'ossature reçoit un lambris 135X12 vernis 2 couches.

1.2.3. Murs intérieurs

Ossature en bois épicéa 55X55 traité CL2, recevant une isolation entre raidisseurs de 45 mm de laine de roche, habillée 2 faces en lambris 135X12 vernis 2 couches.

1.2.4. Sol terrasse

Carrelage de classe U3P3, format 30x30 cm, pose à bain de mortier sur chape rapportée ou collé sur dalle béton si surface acceptable.

1.2.5. Plancher mezzanine

Caissons fermés autoporteurs, composés d'une ossature de 100X40 recevant en sous face un lambris 90X10, intégrés à l'ossature une isolation acoustique laine de roche de 90 mm, en partie supérieure, un panneau CTBH de 19mm, recevant un lino U3P3 collé.

Garde corps mezzanine avec lisse haute et basse et barreaux verticaux.

1.3. Escaliers

Escalier droit : limons, marches et contremarches en sapin massif, largeur de volée 0.80M, rampe à fuseaux assortie à la mezzanine.

Finition vernis deux couches.

1.4. Chutes et grosses alimentations

1.4.1. Chutes d'eaux pluviales

Chêneaux et descentes en PVC.

1.4.2. Chutes d'eaux usées

Chutes en PVC.

1.4.3. Branchements aux égouts

Évacuation sur réseau urbain pour les eaux usées après cheminement des réseaux suivant plan VRD en accord avec les Concessionnaires des réseaux.

1.5. Toitures

1.5.1. Charpente

Caissons fermés autoporteurs, composés d'une ossature de 100X40 recevant en sous face un lambris 90X10, intégré à l'ossature une isolation mousse polyuréthane de 80 mm, en partie supérieure, un panneau de contreventement CTBH de 10mm, un film micro perforé, un double littelage 15X40 et 27X40 croisé créant une lame d'air, l'ensemble posé sur poutre apparente en bois Douglas de 120X240.

1.5.2. Couverture

Tuiles béton Redland modèle « Plein ciel silvacane littoral » ainsi que les accessoires rives et faîtages

Pente conforme à la réglementation locale.

Tuiles à douilles pour ventilation suivant les cas.

2. LOCAUX PRIVATIFS ET LEURS EQUIPEMENTS

2.1. Sols et plinthes

2.1.1. Pièces en rez-de-chaussée

Carrelage de classe U3P3, format 30x30 cm, pose à bain de mortier sur chape rapportée ou collé sur dalle béton si surface acceptable.

Plinthes assorties au carrelage en périphérie.

2.1.2. Pièces en étage

Revêtement de sol PVC vinyle classe U3P3 sur mousse en lès.

Plinthes sapin en périphérie.

2.2. Revêtements muraux – Faïences

2.2.1. Pièces sèches

dito § « 1.2.3. Murs intérieurs »

2.2.2. Pièces humides

dito § « 1.2.3. Murs intérieurs »

2.3. Menuiseries extérieures

Menuiseries en PVC rigide, blanches, double vitrage à isolation thermique renforcée de 24mm 4/16/4, argon et film neutre à faible émissivité, dimensions et localisation suivant plans.

Ouvrant à la française et baie coulissante suivant les modèles.

Volets roulants en PVC rigide blanc sur toutes les fenêtres sauf chassis WC.

Vélux dans chaque chambre en étage avec store occultant.

2.4. Menuiseries intérieures

Blocs portes post formés avec joint d'affaiblissement acoustique dans les bâtis.

2.5. Equipements intérieurs

2.5.1. Equipement ménager

Y compris raccordements sur attentes laissées par le Plombier et l'Electricien (voir plans de réservations)

Equipement pour lave-vaisselle ou lave linge : arrivée d'eau froide et évacuation suivant plan, selon le cas.

2.5.2. Equipements sanitaires et plomberie de couleur blanche exclusivement

Distribution de l'eau chaude et froide par PER rouge et bleu diamètre 12mm raccords, coudes tés sertis.

Production eau chaude par cumulus électrique 200l pour les logements suivant norme.

Evacuations : Ecoulement PVC de diamètre conforme aux normes, raccordements des appareils sanitaires au réseau général des évacuations sous dalle.

Mitigeurs pour évier, vasque et cabine de douche, marque suivant disponibilité.

Vasque, cuvette WC, réservoir WC en porcelaine de marque française.

Evier en résine.

Cabine de douche 90X90 d'angle, parois polyester et porte en verre.

Branchements en attente pour lave vaisselle.

2.5.3. Equipements Electriques

Conforme à la norme NFC 15100 et Consuel.

Nature du courant fourni : Monophasé 220 V.

Circuits intégrés dans les murs, non apparents.

Va et vient 2 points lumineux dans le séjour.

Va et vient 2 points lumineux dans les chambres.

Hublot extérieur étanche.

Simple allumage 1 point lumineux dans la salle d'eau et les WC.

Simple allumage 1 point lumineux dans cuisine.

Linolithe sous placard haut cuisine.

3 prises de courant par pièce sauf cuisine.

4 prises sur plan de travail dans cuisine

Alimentations spécifiques pour électroménager dans cuisine.

Tableau électrique avec différentiel de 63 MA et 2 disjoncteurs de type A et AC ainsi que protection des lignes par fusibles disjoncteurs.

2.5.4. Chauffage

Conforme à la norme NFC 15100 et Consuel.

Chauffage électrique par convecteur (1 dans chaque pièce sauf WC).

2.5.5. VMC

Conforme à la norme NFC 15100 et Consuel.

VMC dans chaque logement avec extraction en pièces humides suivant normes.

Entrées d'air sur les montants hauts des menuiseries des pièces principales.

2.5.6. Equipement de télécommunication

Une prise téléphone par chambre.

Une prise téléphone dans le séjour.

Une prise TV dans le séjour.

Coffret d'interconnexion Téléphone et TV.

2.6. Equipements de confort

2.6.1. Cuisine

Mobilier : bâtis en mélaminé tropica beige et porte en mélaminé filigrane brun avec vague.

Meubles haut et bas : dimensions suivant plans.

Plan de travail post formé de 30mm couleur filigrane brun.

Electro-ménager :

réfrigérateur congélateur (220l réfrigérateur et 50l congélateur),

plaque de cuisson électrique 4 feux,

hotte aspirante laquée blanche 60X60 avec avaloir décoratif.

2.6.2. Chambre Principale

Chambre PONT : un lit 140X200, deux chevets

(sauf modèle 2 chambres : un lit simple 140x200)

2.6.3. Chambre cabine (*uniquement sur modèle 4 chambres*)

Un lit superposé de 80X200

Un placard aménagé, portes coulissantes.

2.6.4. Séjour

Une table ronde diamètre 100 avec rallonges intégrées en pin massif, six chaises en pins,

un canapé convertible 190X70 (ouvert 140X190),

un meuble TV en pin massif.

2.6.5. Chambre secondaire (*nombre suivant modèle*)

Equipement par chambre supplémentaire : un lit de 80X200, 1 chevet.

2.6.6. Rangements (*répartition et dimensions suivant modèle*)

Equipement par logement :

un placard aménagé, portes coulissantes (dans chambre suivant plans)

un rangement aménagé (à l'étage suivant plans)

2.6. Lasures extérieures

Lasure satinée en phase aqueuse sur support bois extérieur en deux couches (poteaux, pannes, poutres, sauf revêtement de façade)

Nettoyage général en fin de chantier.